

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/2 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.2.51722

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Olaf ASBACH, *Staat und Politik zwischen Absolutismus und Aufklärung. Der Abbé de Saint-Pierre und die Herausbildung der französischen Aufklärung bis zur Mitte des 18. Jahrhunderts*, Hildesheim, Zurich, New York (Olms) 2005, 332 p. (Europaea Memoria. Reihe I: Studien, 37), ISBN 3-487-12813-6, EUR 34,80.

Dans un précédent ouvrage, »Die Zähmung der Leviathan. Die Idee einer Rechtsordnung zwischen Staaten bei Abbé de Saint-Pierre und Jean-Jacques Rousseau«, (Berlin, 2002) Olaf Asbach avait déjà rencontré l'abbé de Saint-Pierre et son »Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe« (voir la recension dans »Francia« 31/2 [2004]). Ici, ce sont tous les nombreux écrits et divers mémoires de l'abbé qui servent de fil conducteur à une réflexion sur la genèse des Lumières en France pendant la première moitié du XVIII^e siècle. Sa longue vie, 1658–1743, a fait de l'abbé un passeur d'idées entre le milieu politique critique de la fin du règne de Louis XIV et les grands philosophes de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui lui doivent beaucoup. L'ouvrage veut aussi révéler un personnage plus connu par ce qu'ont dit de lui Rousseau ou Kant que par son œuvre même et rectifier des jugements hâtifs qui en font un esprit chimérique peu soucieux du concret. L'ouvrage met donc en parallèle en suivant un plan chronologique les diverses tentatives de réformes de la monarchie qui témoignent des prémices des Lumières et les projets que l'abbé fournit aux gouvernants pour les documenter. En ce qui concerne l'arrière-plan politique français entre 1685 et les années 1740, il sera surtout utile au public germanophone puisqu'il met à disposition toute la bibliographie française, Daniel Roche, Robert Mandrou, Joël Cornette, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Meyer, François Bluche, Roger Chartier, Guy Chaussinand-Nogaret pour ne citer que les principaux ..., accompagnée comme il se doit de la littérature en anglais et en allemand, Robert Darnton, Werner Krauss, Eberhard Schmitt pour s'en tenir à l'essentiel.

Après une enfance et une adolescence normandes, l'abbé de Saint-Pierre arrive à Paris en 1680 et très rapidement réunit dans sa maison du faubourg Saint-Jacques un petit cénacle où se retrouvent entre autres Fontenelle, l'abbé de Vertot, le mathématicien Varignon, Malebranche parfois. C'est un de ces petits groupes, en dehors des circuits officiels et académiques, à l'imitation du cercle du Luxembourg chez l'abbé de Choisy, où un public averti de philosophie, de mathématiques, de médecine, de sciences morales, féru de cartésianisme, mène une réflexion critique qui ne peut pas, à terme, ne pas entrer en contradiction avec les objectifs de l'État absolutiste. La querelle des Anciens et des Modernes sert de catalyseur pour opposer les deux camps, Aristote contre Descartes, Versailles contre Paris, Louvois, Bossuet, les historiographes du roi Racine et La Bruyère contre les princes, le Dauphin, Philippe d'Orléans, les salons, Bignon en charge d'une censure qui pourchasse moins la raison critique que les superstitions, Fontenelle, Vertot ... L'abbé de Saint-Pierre, d'abord passionné de physique, abandonne bientôt cette discipline pour la morale et la science politique, plus propres à faire le bonheur de ses contemporains. Il est lié au milieu janséniste, en particulier à Nicole, lors de son retour d'exil. L'élection de Fontenelle à l'Académie française en 1691 après quatre échecs, celle de Saint-Pierre en 1695 marquent la victoire des Modernes. Dans son discours de réception, l'abbé loue les progrès des sciences et des arts qui font le bonheur des États et des particuliers et qui, mieux que les armes, critique implicite des guerres de conquêtes de Louis XIV et de l'incendie du Palatinat, assujettiront les nations »à nos opinions«. Il n'est pas véritablement membre du »petit troupeau« autour du duc de Bourgogne, bien qu'il place lui aussi ses espoirs dans cet héritier du trône et lui envoie la première mouture de son traité de paix perpétuelle.

Sa charge d'aumônier de la princesse Palatine avait rapproché l'abbé de Saint-Pierre des Orléans. Avec la Régence il voit s'ouvrir la possibilité d'œuvrer à la réforme de l'État et il rend public certains travaux antérieurs à 1715 ou élabore de nouveaux plans à l'intention de Philippe d'Orléans, pour faire de la polysynodie une machine de fonctionnaires qualifiés tournant dans les différents conseils, pour instituer un conseil de sûreté composé d'hommes

courageux et éclairés, collaborant avec le Parlement et évitant au prince le discrédit des lettres de cachet, pour réparer les chemins et encourager le commerce ... Avec Melon, il travaille à un projet de taille personnelle et proportionnelle; avant Law, il préconise l'usage de la monnaie de papier; il prône la rupture avec le colbertisme et la liberté totale du commerce ... Le nouveau cours de la politique extérieure de la France initié par le Régent et Dubois l'incite à publier, avec une dédicace à Philippe d'Orléans, son «Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe», auquel il travaillait depuis 1708 et qui n'a donc rien à voir avec sa présence aux négociations d'Utrecht comme secrétaire de l'abbé de Polignac. Le tournant autoritaire de la Régence à partir de 1718, pas véritablement rupture avec l'esprit de réforme, mais causé essentiellement par le fait que l'espace de liberté ouvert par le régime est occupé par les opposants au Régent contre lesquels il faut se prémunir, fragilise la position de Saint-Pierre. Son traité sur la polysynodie, défense du Régent et attaque non voilée du gouvernement de Louis XIV, soulève un violent tollé à l'Académie française dont l'abbé est exclu en 1718; son siège ne fut pas occupé jusqu'à sa mort et son successeur, l'abbé d'Olivet, ne prononça pas son éloge qui ne fut fait que par d'Alembert en 1775. En l'occurrence, Philippe d'Orléans, d'ailleurs lassé de la polysynodie, ne put s'opposer à la cabale académicienne qui le visait lui-même à travers l'abbé. Mais le revirement autoritaire ne signifia pas le retour à Louis XIV, «le choc donné aux mœurs, aux idées est irréversible» (D. Roche).

Pendant les années Fleury, belle période de paix, de restauration et d'expansion économiques, Saint-Pierre collabore avec le contrôleur général des finances Ory pour réformer la taille; son projet de 1723 de taille tarifée est complété en 1731 par un mémoire sur l'arbitraire de la répartition de cet impôt. L'édit d'Ory de juillet 1733 reflète les idées de l'abbé qui sont très bien reçues par quelques intendants éclairés comme Chauvelin à Amiens ou Tourny à Bordeaux. Tout ceci est bien connu par les travaux de Mireille Touzery. L'abbé de Saint-Pierre continue à s'intéresser aux routes («Projet pour rendre les chemins praticables en hiver»). Il soutient d'Aguesseau dans ses projets d'uniformisation et d'unification du droit et propose l'institution d'une Académie de droit français. Il est inutile ici de revenir sur les blocages politiques et sociaux, sur l'opposition parlementaire, foncièrement ambivalente. Dans ce combat usant, le camp des Lumières, à l'exception de Montesquieu, est du côté d'une monarchie réformatrice contre les privilèges exorbitants et les droits chimériques des parlementaires. Cette opposition politique et religieuse (le jansénisme) n'en a pas moins un rôle fondamental pour éroder l'autorité, ruiner le «mystère de la monarchie», permettre l'érection de la Nation en sujet politique de discussion.

C'est aussi le temps où se constitue une opinion publique éclairée, où les journaux se multiplient, où l'édition subit les mutations qualitatives et quantitatives que l'on sait. Ici l'auteur suit les leçons de François Furet, Jean-Marie Goulemot, Roger Chartier, Nicole Hermann-Mascard, Henri-Jean Martin ... L'équivoque du régime éditorial est illustrée par le fait que l'abbé de Saint-Pierre publie sous des lieux fictifs et étrangers ou que le censeur Jacques Hardion refuse en 1728 le privilège pour l'«Abrégé du projet de paix perpétuelle» et recommande l'autorisation tacite. La position de Saint-Pierre envers la censure est ambiguë: il la dit inquisitoriale quand elle nuit à la diffusion des Lumières, mais n'est-elle pas utile pour limiter la propagande anti-monarchique? L'opinion publique se fabrique aussi dans les nombreux lieux de la nouvelle sociabilité, les académies provinciales, les cafés, les clubs et les salons. Saint-Pierre fréquente le samedi entre 17 et 20 heures le club de l'Entresol du président Hénault en compagnie de Bolingbroke, de Torcy, de Montesquieu, de Ramsay, du marquis d'Argenson, il fournit à cette sorte d'académie politique une bonne part des textes soumis à l'examen. Il est assidu chez Madame de Lambert, le salon des Modernes, puis successivement chez Mesdames de Tencin, Geoffrin, Dupin; il est la «chaîne vivante entre les grands salons successifs du XVIII^e siècle [où il] vieillit très doucement, très caressé». Là se rencontrent les gens de gouvernement, l'appareil d'État, et les représentants des Lumières, communiant dans un même art de vivre, partageant un même souci civique, faisant leur l'in-

tériorisation des contraintes et la sociabilité, »voltigeant« d'idée en idée, mêlant profondeur et superficialité, gommant sous l'uniformisation trompeuse de la bienséance, si l'on en croit Rousseau, les distinctions sociales toujours bien présentes.

L'abbé de Saint-Pierre a donc servi de fil conducteur pour relier entre eux les plans et les projets inspirés par les Lumières de la première moitié du siècle et promis à un bel avenir dans la seconde moitié et au-delà dans la modernité post-révolutionnaire (Tocqueville, Eberhard Schmitt). Les représentants des Lumières ont été profondément impliqués dans les projets de réforme élaborés à l'intérieur de l'État, qu'il s'agisse de la centralisation, de l'unification du droit, de la réforme du système fisco-financier, des mutations de l'économie, de la lutte contre le privilège féodal, de la nouvelle politique internationale ... Ni les dirigeants de l'Ancien Régime, ni les tenants des Lumières ne formaient des milieux homogènes et opposés radicalement l'un à l'autre. Et tous voulaient se mettre en mesure de connaître le monde pour se mettre en état de le changer. La praticabilité de leurs projets leur importait au plus haut point et il est temps d'abandonner le cliché d'un mouvement des Lumières uniquement préoccupé d'élaborer des principes abstraits. Les premières Lumières posent les prémisses d'une science du gouvernement des choses et des hommes. La question demeure de savoir pourquoi cette conjonction a priori heureuse des Lumières et d'une bonne part du personnel politique de la France de Louis XV a échoué à révolutionner ce vieux monde par des réformes politiques et sociales.

Claude MICHAUD, Orléans

Mathieu MARAIS. *Journal de Paris*. Édition établie, présentée et annotée par Henri DURANTON et Robert GRANDEROUTE, Tome I: 1715–1721, 453 S. u. Tome II: 1722–1727, Saint-Étienne (Publications de l'université de Saint-Étienne) 2004, 514 S. (= S. 454–967) (Lire le dix-huitième siècle), ISBN 2-86272-299-5 u. ISBN 2-86272-300-2, EUR 23,00/Bd.

Wer bislang das »Journal de Paris« von Mathieu Marais (1664–1737) heranziehen und auf die Einsichtnahme der papiernen Handschrift (BNF, ms. fr. 25001, 25002, 25003) in der französischen Nationalbibliothek verzichten wollte, konnte sich nur der mit Mängeln behafteten, vierbändigen Edition Lescures, die von 1863 bis 1868 erschienen war, bedienen. Nunmehr liegt eine zweibändige Edition vor, die Henri Duranton und Robert Granderoute umsichtig besorgt haben und somit der Forschung eine aufschlußreiche Quelle zu den Jahren nach dem Tode Ludwigs XIV. am 1. September 1715 zugänglich macht.

Die Einleitung der Editoren (S. 7–29), gefolgt von einem Verzeichnis der benutzten Abkürzungen und Kurztitel, bringt nähere Informationen zur Überlieferung, weist auf die Quellen hin, die der angesehene, bürgerliche Verfasser heranzog, darunter Briefe, Bücher und Zeugnisse, an die Mathieu Marais dank seiner beruflichen Tätigkeit als Advokat am Parlement in Paris gelangte. Der wissensbegierige und kulturinteressierte Jurist, ein gebürtiger Pariser, bezog seine Kenntnisse auch aus zahlreichen Gesprächen verschiedenster Art. So ist nachvollziehbar, daß auch Gerüchte in seine Darstellung einfließen konnten und Mutmaßungen von ihm angestellt werden. Dabei drücken Formulierungen wie zum Beispiel »J'ai appris aujourd'hui ...« oder »J'ai vu ce même jour ...« die Nähe zum Kommunikationsfluß und zum Geschehen in und um die französische Hauptstadt und den königlichen Hof aus. Insgesamt umfassen seine Darlegungen fast 900 Druckseiten in der vorliegenden Ausgabe, die mit einem Personennamenverzeichnis und einem Index der von Mathieu zitierten Werke schließt. Daß ein Ortsnamenverzeichnis fehlt, ist zu bedauern; ein solches wäre gerade für die stadthistorische und -topographische Forschung sehr nützlich gewesen.

Das »Journal de Paris« bezieht sich auf die Zeit von 1715 bis 1727, doch sind die Ausführungen von Mathieu Marais für die einzelnen Jahre nicht in gleicher Weise dicht. Hin